

TRAVAILLEURS EN ESAT

Programme d'intervention à l'autodétermination



OBJECTIFS

Former à un programme d'intervention à l'autodétermination :

- Décrire le programme de l'atelier à l'autodétermination,
- Aménager un contexte favorisant l'autodétermination des personnes accompagnées,
- Mettre en place un atelier à l'autodétermination.

Pour qui ?

1 salarié et 7 travailleurs.

Pré requis

Avoir bénéficié d'une sensibilisation à l'autodétermination.

Nombre de stagiaires

2 à 8 personnes maximum.

Durée

2 jours, soit 14 h.

Coût*

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais du formateur inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

Moyens pédagogiques

- Echange entre le formateur et le professionnel en amont afin de préparer la mise place de l'atelier.
- Co-animation avec le formateur à l'aide de supports et outils adaptés.
- Bilan et analyse de la séance systémique.
- Mise à disposition de documents supports à la suite de la formation.

Moyens d'évaluation

- Entretien individuel avec le salarié par comparaison entrée/sortie de stage.
- Mise en situation et débriefing par observation lors de l'atelier.
- Formulaires d'évaluation de la formation.

Moyens techniques

Support Powerpoint, projection animation sur tableau blanc.



PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente.

- Co-animation de l'atelier avec le consultant-formateur en 4 demi-journées ou 2 journées comportant les séquences suivantes :
 - mes droits et mes devoirs / mes envies / mon projet / mes forces et faiblesses / mes freins ;
 - mes facilitateurs dans mon environnement / mes solutions à mes obstacles / mes étapes vers mon projet.
- Analyse systémique de la mise en pratique de la co-animation.
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion.

INTERVENANT

Consultant formateur ayant une expérience dans l'animation de stage pratique à l'autodétermination auprès des personnes présentant une déficience intellectuelle.